

ou des Actes provinciaux qui rendront à la minorité catholique romaine, les dits droits et privilèges dont la dite minorité a été privée tel que susdit et qui modifieront les dits Actes de 1890, et en attendant seulement qu'il pourra être nécessaire pour donner effet aux dispositions rendant à la dite minorité les droits et privilèges ci-dessus mentionnés dans les paragraphes a, b et c.

EN QUOI le lieutenant gouverneur de la province de Manitoba pour le temps présent, et la Législature de la dite province et toutes les personnes que cela peut concerner, devront prendre connaissance et se gouverner en conséquence.

JOHN J. MCGEE,  
Greffier du Conseil Privé.

### CAUSERIE AGRICOLE

#### Dispositions des racines des plantes

Les racines des plantes, qui sont les organes d'absorption des matières nutritives contenues dans le sol et contribuent à favoriser la végétation des plantes, sont plus ou moins nombreuses et plus ou moins longues; elles affectent ainsi des dispositions différentes, selon le besoin de chaque plante. Lorsque les labours sont appropriés aux besoins des plantes cultivées, que les engrais sont uniformément mélangés au sol, de manière à ce que toutes les racines puissent y avoir accès, et le soutirer du sol pour en nourrir les plantes, les produits obtenus ne peuvent manquer d'être abondants et de bonne qualité. C'est ainsi que le cultivateur doit attacher la plus grande importance à l'étude des différentes plantes, pour en reconnaître les différentes dispositions, et appliquer ses travaux de culture à leurs besoins. Sans cette connaissance qui peut être acquise par une expérience pratique et une constante observation, il pourrait arriver trop souvent que le cultivateur contrariât la marche de la végétation des plantes au lieu de la favoriser, les travaux de culture ne correspondant pas toujours au besoin des plantes cultivées sur la ferme.

Voici, entre autres, un moyen certain de pouvoir s'assurer quelles sont les formes et dispositions des racines des plantes généralement cultivées sur une ferme:

Que le cultivateur qui veut tirer bon parti de ses travaux de culture par l'observation et l'expérience pratique, tout en s'appuyant sur les données de la théorie agricole, ait devant lui des groupes de dif-

férentes plantes, chaque groupe devant être composé de racines disposées de la même manière, de même forme, etc. Par exemple, un groupe de raves, de navets, de carottes, etc. composé de plantes classées sous le No. 1. Qu'il réunisse ensuite des plants d'oseille, de melons, de chou-fleurs, etc., formant un autre groupe sous le No. 2; il fera ainsi autant de groupe qu'il pourra trouver de plantes à racines différentes cultivées sur sa ferme. Ce cultivateur pourra ainsi remarquer dans le groupe No. 1, que chaque plante a une grosse racine, s'enfonçant verticalement dans le sol et formant pivot; que sur ce pivot sont d'autres petites racines placées avec beaucoup de régularité, mais à peine développées, souvent même atrophiées. Dans ce groupe de plantes on dit qu'elles ont une racine pivotante; elles n'ont pour ainsi dire qu'un organe unique.

Dans le groupe No. 2, le cultivateur remarquera aussi que le pivot de ces plantes est fort court, les racines sont au contraire bien développées, longues; elles rayonnent sous le sol, presque à sa surface; elles se multiplient à leur tour et elles forment faisceau; l'ensemble de ces dernières ramifications est désigné sous le nom de chevelu. Les racines de ces plantes ont donc ainsi de nombreux organes d'absorption peu volumineux.

Le cultivateur reconnaîtra que cette distinction qu'il saura établir dans la disposition des racines des plantes, explique bien des faits qui pourront le guider dans ses différents travaux de culture.

Par exemple, le cultivateur voudra-t-il arroser une plante à racine pivotante, comme la betterave, il versera de l'eau au pied même de la plante; la plante a-t-elle une racine fasciculée, comme le melon, le concombre, il répandra l'eau à différents endroits, à quelque distance et tout autour du pied.

Le cultivateur aura-t-il à planter des arbres au bord d'un champ, pour ombrager une route, il devra ne planter que des arbres à racines pivotantes. S'il plantait des arbres à racines fasciculées, les divisions de ces racines, en rayonnant dans le champ, y prendraient la nourriture des plantes qui y sont cultivées.

Le cultivateur a pu maintes fois observer que lorsqu'il cultivait la même plante pendant plusieurs années consécutives, dans le même champ, le rendement des récoltes diminuait toujours de plus en plus chaque année. L'une des causes de cet affaiblissement, dans le rendement des récoltes, tient à l'épuisement du sol, au niveau occupé par la partie inférieure des racines.